



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL
séance du lundi 4 mai 2009

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

CONVENTION DE DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE STATIONNEMENT DANS CERTAINS PARCS EN OUVRAGE – CONCESSION/CONSTRUCTION DU PARC « PRE AUX PECHEURS » - AFFERMAGES DES PARCS « LA POSTE » ET « FRERES OLIVIER » - AUTORISATION DE SIGNATURE

En préliminaire, nous souhaitons faire un rappel de notre position lors du Conseil du 21 décembre 2007.

Nous avons dénoncé le superbe cadeau fait aux intérêts privés. Nous nous étions élevés contre le fait qu'il pouvait y avoir des risques et périls à gérer un tel programme.

Enfin, nous avons proposé que les parkings de la Poste et Frères Olivier passent en régie municipale ainsi que le futur parking Pré aux Pêcheurs.

Aujourd'hui, après avoir pris connaissance des éléments du dossier, notre position n'a pas évolué, elle s'est même renforcée.

Aussi, en réponse à votre demande d'approuver le choix de l'entreprise qui sera délégataire, nous ne nous positionnerons pas.

Pour ce qui concerne l'approbation des termes de la convention, nous nous y opposons.

Nous trouvons un peu fort que vous puissiez affirmer que pour trouver une entreprise qui accepte la DSP, il fallait impérativement lui offrir en gestion nos deux parkings déjà payés, en bon état de fonctionnement et y rajouter la construction et la gestion d'un troisième, tout cela pendant 30 ans.

Il n'y a que les 39 personnes de votre majorité ici présentes, et peut-être une infime partie des Antibois, pour penser que le marché proposé est équilibré et que les entreprises qui ont concouru sont limite philanthropes.

Savez-vous ce que disent généralement les responsables de ces grands groupes ?

« les 5 premières années, nous perdons de l'argent, les 5 suivantes c'est l'équilibre et après on dégage des bénéfices ».

Vous savez certainement qu'en vitesse de croisière, les marges nettes tournent souvent autour de 15% par an et non pas 3% comme elles vous le laissent entendre.

Pensez-vous pouvoir faire croire aux Antibois et Antibois que nous faisons une bonne affaire en empochant seulement 20 000,00 € par an ?

Quant à la part variable, n'espérez pas en voir la couleur avant 10 ans.

Pour ce qui concerne la redevance unique de 2 500 000,00 €, l'entreprise se la rembourse totalement avec les 100 amodiations.

Face à ces prévisions minimalistes, on avait la possibilité de dégager immédiatement les bénéfices de 800 places de parkings déjà amorties et ainsi en faire bénéficier les utilisateurs en pratiquant des tarifs inférieurs à ceux actuellement pratiqués.

Sur la construction du parking du **Pré aux Pêcheurs** qui peut vous suivre lorsque vous affirmez que notre commune n'a pas les capacités financières pour emprunter 19 millions d'euros et les rembourser facilement avec une affaire aussi juteuse ?

Pour en finir rapidement et tenter de respecter ainsi le couperet des 3 minutes, nous faisons de façon schématique, les remarques suivantes :

- Sur la gestion du personnel, les employés des deux parcs sont repris, mais à terme, c'est à peine 8 employés qui vont être mutualisés sur 4 parkings car la société qui a emporté la DSP va aussi gérer le futur parking Poirier en 2011. A noter qu'au Conseil du 21 décembre 2007, vous estimiez à environ 15 agents pour gérer les 3 parcs. Cela veut dire qu'il n'y aura pas de présence systématique de responsables à toutes heures d'ouverture des parkings.
- A noter aussi qu'un employé de Q-Park revient à environ 20 K€/an ce qui représente moins de la moitié du coût d'un employé de Vinci ou de la Compagnie de Phalsbourg qui ne sont pourtant pas reconnus comme étant particulièrement généreux sur les salaires de leurs employés. Nous serons attentifs, à l'étude des bilans annuels, que la rentabilité ne se fasse pas sur le dos des employés ou sur la qualité du service rendu.
- Concernant les différents services qui vont être proposés, (location espaces publicitaires, location de vélos ou de cabas, voire lavage de véhicules...) il y a un certain flou autant sur les services retenus, que sur ce qu'ils vont rapporter. Là aussi, va-t-il falloir attendre les bilans annuels ?
- Sur les 100 places amodiées, nous ne sommes pas d'accord. Ce n'est pas parce que le parking va se situer en face du port, qu'il faut en prendre exemple. Allons nous voir se créer l'espace parking des milliardaires ?
Ces 100 places, qui ne devaient être que 50 au départ, ne doivent pas être réservées à des privilégiés, mais au contraire être mises à disposition, moyennement un tarif préférentiel, aux habitants du quartier et aux salariés de la vieille ville. Si vous n'acceptez pas notre proposition, nous demandons à minima que les places amodiées ne puissent être ni louées, ni cédées.
- Sur les tarifs qui sont déjà supérieurs à ceux actuels, nous souhaitons une politique mesurée des augmentations et la mise en place d'une tarification différenciée suivant la saison et le paiement à la minute.
- Sur les places avec prises électriques, sur les 3 parcs, nous demandons la gratuité du parking pour ces véhicules propres.
- De la même manière, nous souhaitons qu'il y ait un nombre important de places réservées aux 2 roues avec la gratuité pour les vélos et une tarification très basse pour les motos. Cela permettra de dégager nombre de trottoirs.